

# ECOLE ELEMENTAIRE FERDINAND BUISSON

## CONSEIL D'ECOLE du 16 mars 2015

### Étaient présents

**Le Directeur :** M. Olivier DERQUENNE

**Pour la Mairie :** Mme Françoise NICOLAS, Adjointe en charge du Service Enfance Education et Mme Dollfus, Adjointe au Maire.

**Les enseignants :** Mmes Roseline CAVANIE, , Sylvie GARRY, Annick GOEBEL, Marie-Pierre KERBIRIOU, , Martine MARYNOWER, Catherine REGEASSE-MORTIER, Martine RICHARD(RASED), Véronique ROCH, Marianne SOLEIL, , Mrs Abdel BOUFRAINE, Fernand CHERAKI, Charles CONGIU et Patrick LEVASSEUR  
Absentes excusées ( classe de découverte) : Fabienne DELFAURE, Maria LANCHAS, Catherine TREVISAN et Anne-Marie ZANINOTTO.

### **Les représentants des parents d'élèves élus :**

Pour la PEEP : Mmes Sandrine GUERY, Céline MANZANO et Agnès OLLIVIER, Mrs Eric GRAINDORGE et Yann PINTO

Pour la FCPE : Mmes Isabel ARNOL, Frédérique FARDEAU, Mrs Alain BODO, Rémi HACKERT, Julio MARTINS.

O-O-O-O-O-O

### **1) Présentation du RASED**

Mme Richard présente le RASED. Une psychologue, un maître E qui intervient en petit groupe ou individuellement pour une aide pédagogique, un maître G qui intervient pour une rééducation au travers des médiations par les contes ou le jeu notamment.

Les effectifs du RASED sont en constante diminution, et il y a des choix à faire.

Les élèves suivis en priorité sont les élèves de GS, CP et CE1. (4 CP, 1 CE1, 1 CE2 et 1 CM1)

Suite à une intervention de M Graindorge, il est demandé à Madame Nicolas si le RASED pouvait bénéficier de la salle de répétition de l'Astral. Mme Richard ayant besoin d'espace pour ses rééducations.

### **2) Bilan financier des actions**

Un relevé de compte de la coopérative scolaire est donné aux parents. +13 481,82€ à pondérer car le règlement de 7 793€ pour la classe de découverte de Madame Delfaure n'a pas été fait.

La vente de photos scolaires a rapporté 3 375€ à l'école.

M. Derquenne précise qu'une sortie scolaire coûte en moyenne 1000€ pour deux classes, transport et entrées compris.

### **3) Classes de découverte**

4 classes sont en vendée à Thalmont Saint-Hilaire du 16 au 21 mars.

Le CP/CM2 et les deux CM2 y découvrent le milieu marin tout en menant un projet de montage vidéo avec des professionnels.

La classe de CP de Madame Delfaure les accompagne sur un projet centré sur la découverte du milieu marin.

Les classes de CM1 partiront au centre du Rocheton en forêt de Fontainebleau du lundi 23 mars au jeudi 26 mars.

Sur les 7 classes concernées, 3 ont été financées par la mairie.

### **4) Points Mairie**

□ M. Derquenne fait remarquer que le ménage dans les classes n'est pas fait correctement.

L'équipe enseignante réitère son souhait, déjà énoncé au premier conseil d'école, de connaître les attributions exactes de l'équipe de nettoyage.

Mme Nicolas en prend note et redonne les jours d'intervention de l'équipe de nettoyage.

M Derquenne précise que la présence des poubelles au milieu de la cour de récréation pose des problèmes d'hygiène avec les enfants.

Mme Nicolas indique qu'un endroit spécifique sera créé cet été pour ranger les poubelles. Quant au tri sélectif demandé depuis la rentrée 2014 par l'école, la mairie précise que c'est du domaine de compétences de l'agglomération et que le marché serait revu fin 2015 pour une mise en place en 2016.

M. Martins fait part des interrogations de certains parents quant au ramassage des papiers organisé quotidiennement par les élèves :

- Pourquoi tous les élèves ne sont-ils pas concernés ?

- Mettent-ils des gants ?
- Le lavage des mains est-il fait de manière systématique ?

M Derquenne explique la démarche de l'équipe :

Devant le constat d'une cour de récréation jonchée de papiers et devant le manque de résultat des précédentes démarches, le conseil des maîtres a décidé d'organiser un ramassage des papiers par un adulte et un groupe d'élèves de l'étude et d'élèves sortant à 16h30. Tous les élèves participent à tour de rôle. Ils ont été choisis car les papiers présents proviennent presque exclusivement des goûters.

Le lavage des mains est systématique et nous veillerons à vérifier qu'il est bien effectué dans tous les groupes.

Les gants sont donnés à la demande et en fonction de la nature des détritrus.

M Derquenne précise que l'opération prend deux minutes chaque jour, qu'elle est réalisée dans la bonne humeur, que chaque jour on peut en constater l'efficacité.

Le corps enseignant constate que la cour est plus propre depuis la mise en place de l'opération nettoyage avant l'étude mais qu'il reste ouvert à d'autres propositions.

□ Rythmes scolaires et avis du conseil d'école sur la proposition d'emploi du temps :

M Derquenne rappelle les différentes phases de travail qui ont conduit à cette proposition de la mairie.

Il expose ensuite le choix de l'équipe enseignante en précisant les arguments ( 5 matinées allongées, un après-midi libéré qui est favorable à la mise en place de NAP, l'expérience de cette année qui n'est pas concluante du point de vue des enfants, des enseignants et des parents, le rééquilibrage de la journée avec une pause réduite qui facilite la transition en classe, éviter des NAP le midi qui compliqueraient cette transition). Cet emploi du temps n'est pas perçu comme parfait mais après de multiples réflexions et échanges entre les parents et les enseignants, il apparaît comme un emploi du temps qui pourrait apporter une amélioration à la fatigue perçue cette année et à la mise en place de NAP qu'on espère de qualité.

M Pinto demande ce qui va se passer si plusieurs conseils d'école donnent un avis défavorable ?

Mme Nicolas précise que c'est un avis consultatif et que le DASEN prendra sa décision après analyse du PEDT et avis des différents conseils d'école.

M Martins demande quel va être le contenu des NAP et quel sera leur coût pour les parents ?

Mme Nicolas précise que le projet est en cours de construction, que rien n'est statué. Deux activités devraient être proposées par après-midi libérée.

Mme Guéry expose le point de vue de la PEEP concernant la proposition d'emploi du temps.

La PEEP ne s'oppose pas à cette proposition ; elle pense même que dégager un après-midi permettra de mettre en place des activités intéressantes.

Néanmoins son inquiétude se situe au niveau des locaux dans lesquels ces activités pourraient être effectuées.

En effet, notre école ne dispose pas d'infrastructures à proximité immédiate.

Il y a bien la Maison de l'Amitié qui pourrait accueillir environ une vingtaine d'enfants, l'Astral (si nous parvenons à y avoir accès régulièrement) et le Conservatoire où pourraient se rendre une trentaine d'enfants ??

Mme Nicolas répond que ces questions sont à l'étude.

M Graindorge demande si les transports seront exclus pour les NAP ? Il souligne que le groupe scolaire est éloigné des gymnases.

Mme Nicolas précise que rien n'est exclu pour le moment et que ces questions sont à l'étude.

Mme Guéry demande si les classes seront utilisées. Mme Nicolas précise que les classes seront utilisées le moins possible mais n'exclut pas cette éventualité.

A la date du conseil d'école, 6 associations avaient répondu favorablement à l'appel à projet de la mairie.

Le PEDT doit être communiqué pour le 30 mars au DASEN.

Si aucun PEDT n'est remonté au DASEN ou que si celui remonté est refusé, l'organisation actuelle de la semaine scolaire restera la même.

L'emploi du temps est soumis au vote pour avis.

Résultat du vote :

POUR : 23

CONTRE : 0

ABSTENTION : 5

Avis favorable du conseil d'école.

□ Réfection des toilettes

Mme Nicolas assure que leur réfection est au budget pour les travaux d'été.

□ Plan VIGIPIRATE

Confirmation des mesures avec les barrières mises en place dans l'allée Maurice Bouchor.

□ Cars

L'équipe enseignant fait remonter les différents aléas rencontrés avec les bus qui assurent les liaisons internes à la commune.

Mme Nicolas précise que ces faits sont remontés un par un aux Cars Suzanne. Le service éducation a demandé un retour des difficultés au quotidien pour une remontée immédiate aux cars Suzanne.

Les représentants de la FCPE proposent que les chauffeurs remplissent des bordereaux avec les heures de dépose contresignés par les enseignants.

L'équipe évoque le problème du remplacement du chauffeur mairie quand il est absent.

La mairie dit qu'elle est en difficulté pour recruter un chauffeur.

Une interrogation se pose sur l'absence de planning d'EPS au 3<sup>ème</sup> trimestre qui commence dans une semaine.

M Derquenne pose la question d'éventuelles suppressions de car.

Mme Nicolas et mme Dollfus assurent qu'il n'y aura pas de suppression de bus.

□ Liaison douce maison-école

M Derquenne précise que 18 enfants ( 21 à ce jour ) et 10 parents se sont portés volontaires.

Une réunion d'information aura lieu courant avril.

M Pinto pose la question de la responsabilité en cas d'accident.

M Derquenne précise qu'il a posé la question à M. Nakechbandi qui lui a indiqué que cela ne pouvait se faire que sous la responsabilité des parents qui confient leurs enfants. (Parents qui signeront une décharge s'ils acceptent le projet.)

M Pinto doute et Mme Nicolas précise qu'elle va se renseigner.

□ L'école fait part de son étonnement quant à la suppression d'un créneau de sport au profit d'une association.

□ M Chéraki souhaite des renseignements sur les risques liés à l'amiante au sein de l'école et notamment dans le garage. Mme Nicolas assure qu'il n'y a pas de risques et qu'un document est disponible au service urbanisme.

□ L'école souhaite avoir des précisions sur les budgets fourniture et investissement pour la prochaine rentrée. L'équipe enseignante ne comprend pas pourquoi le fournisseur choisi est encore Pichon alors que la mauvaise qualité des fournitures est soulignée par toutes les écoles depuis plusieurs années.

Mme Nicolas indique que les budgets sont inchangés et que le marché a été signé avec Pichon pour les deux prochaines années.

M Derquenne demande si les fournitures seront disponibles en fin d'année scolaire afin de faciliter la pré-rentrée. Mme Nicolas l'assure formellement.

□ Rentrée 2015/2016

M Derquenne précise que la projection pour la prochaine rentrée donne un effectif de 417 élèves. Ce chiffre est au-delà du chiffre d'ouverture, il demande si cette possible ouverture est anticipée et de quelle manière.

Mme Nicolas assure que la mairie en est consciente et que des solutions sont à l'étude.

### 5) Education Nationale.

□ Le projet d'école est maintenu durant une année afin de coïncider avec les changements de programme qui interviendront en septembre 2016 en élémentaire.

□ Enseignement des langues et culture d'origine :

17 inscriptions en portugais

13 inscriptions en langue arabe

□ Affelnet : Le calendrier des différentes phases est expliqué et remis aux représentants de parents d'élèves.

### Prochain Conseil d'Ecole : le 16 juin 2015

Le secrétaire de séance, Mme Regeasse-Mortier

Le président de séance, M. Derquenne

